



PRÉFET DES HAUTES- PYRÉNÉES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Tarbes, le 10 février 2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rencontre avec le Réseau Education Sans Frontières (RESF)

Le préfet a reçu une délégation du Réseau Éducation Sans Frontières qui souhaitait attirer son attention sur la situation de jeunes migrants arrivés en France de façon irrégulière en tant que mineurs non accompagnés et qui sollicitent leur régularisation.

Au cours de l'audience, le préfet s'est engagé à faire examiner chacune des situations avec humanité et a précisé que les efforts d'intégration seront un élément déterminant.

Mais, le préfet a également rappelé les règles qui s'appliquent : les mineurs non accompagnés entrés en France de façon irrégulière et qui ont vu leurs demandes d'asile rejetées par les tribunaux ne peuvent pas obtenir un droit au séjour et une autorisation de travail s'ils ont falsifié leurs documents d'identité pour établir leur minorité de manière frauduleuse.